



ASSOCIATION
négaWatt

Rapport financier

Exercice 2024

Présenté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 12 juin 2025



L'exercice est la période au cours de laquelle une association enregistre toutes les écritures qui concourent à la comptabilité. Il se termine par la production des états comptables. Pour l'Association négaWatt, l'exercice comptable porte sur l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

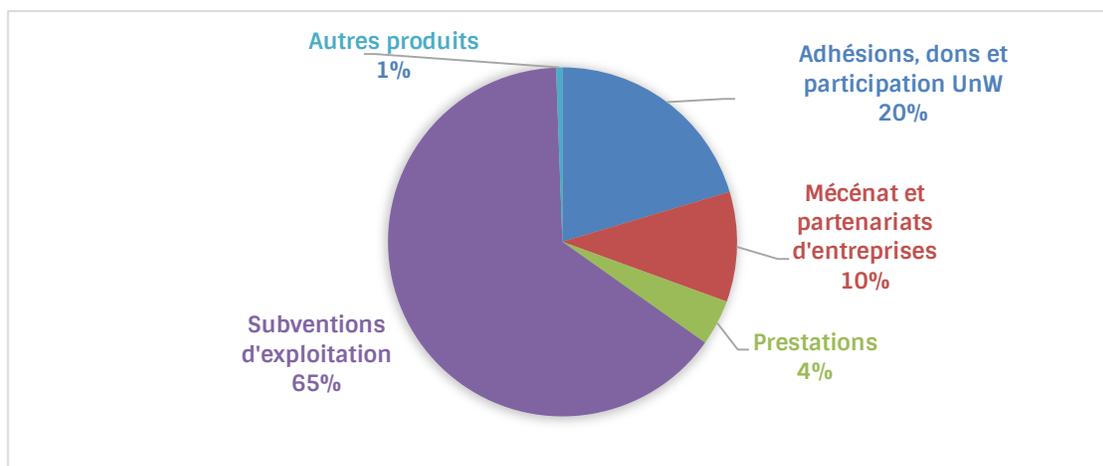
Compte de résultat

Le compte de résultat retrace les produits et les charges de l'exercice, et fait apparaître par différence le résultat excédentaire ou déficitaire de l'exercice. Les pourcentages expriment les variations des montants 2024 par rapport à l'exercice 2023.

Produits d'exploitation : 1 125 530 euros

Les produits d'exploitation se répartissent principalement comme suit :

- des subventions (727 259 euros, -21 %) ;
- des adhésions (111 251 euros, -5 %) ;
- des dons (104 322 euros, +52 %) ;
- du mécénat (74 662 euros, -8,8 %).
- des partenariats avec des entreprises (40 000 euros, stable).



Répartition des produits d'exploitation pour l'exercice 2024

L'année 2024 marque une baisse des produits d'exploitation (-11,3%) pour retrouver un niveau comparable aux années 2021/2022.

La participation des adhérents et sympathisants est en croissance avec une mobilisation via les adhésions, dons et participation à l'université Négawatt, à Angers cette année, de +15%. A l'inverse le volume des partenariats avec le secteur privé, via les mécénats et partenariats d'entreprise, est en baisse tout en restant contenu de -6%.

Il est à noter que les dons bancaires lié à notre partenariat avec la NEF ont été significatifs cette année (22 154 €) à la fois par l'augmentation des taux d'intérêts des placements et par l'augmentation du nombre de personnes ayant choisi de nous soutenir.

La baisse des subventions était attendue car l'année 2023 avait été particulièrement dense en projets simultanés.

Les principaux projets soutenus par des subventions en 2024 sont :

- **MINIMAL** : démarré en 2023, il a fait l'objet en 2024 de financements de l'ADEME, de Watt for Change, de La fondation Léa Nature et de l'European Climate Foundation (ECF),
- **MODEIRE** : poursuite de la convention de partenariat avec l'ADEME (prolongation de la convention signée en novembre 2022 jusqu'au mois de mai 2025),
- Le programme européen **FULLFILL** qui s'achève avec une affectation 2024 de 132k€ dans le cadre du programme H2020,

- La dissémination de nos **travaux à l'échelle européenne**, notamment suite à la sortie du scénario **CLEVER** en 2023, a été soutenu par l'ADEME, la Fondation Terre solidaire, la Fondation Léa Nature et l'Open Society Foundation. Le partenariat avec Breakthrough Energy établi 2023 n'a pas été renouvelé.

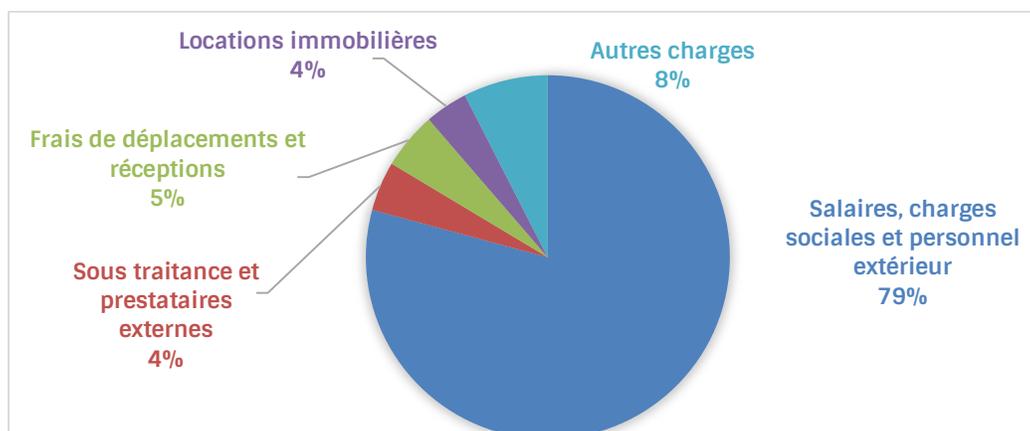
Le volume des prestations a augmenté significativement cette année (47k€ pour 13k€ en 2023) principalement en lien avec une prestation réalisée dans le cadre du projet Minimal, concernant les autres conférences, le niveau est stable.

Il est à noter que l'année 2024 montre des sujets de financements plus tendus pour plusieurs raisons à la fois liées à la multiplicité des structures travaillant sur les sujets d'énergies ces dernières années ainsi qu'aux difficultés économiques globales à la fois des particuliers et des structures publiques dans un contexte national et international peu favorable à nos activités.

Nous tenons à remercier les structures qui, quelle que soit leur taille, continuent à nous soutenir financièrement pour nous permettre de réaliser un travail de qualité.

Nous tenons aussi à remercier les adhérents et sympathisants qui se sont largement mobilisés cette année 2024 par leur dons (69k€) ou leur prêts (88 k€ de prêts solidaires ont été souscrits par des adhérents pour venir soutenir notre trésorerie).

Charges d'exploitation : 1 125 782 euros



Répartition des charges d'exploitation pour l'exercice 2024

Les charges sont principalement constituées des éléments suivants :

- La **masse salariale et le recours à du personnel extérieur** représente 79% des charges. Les salariés représentent 13,41 ETP (équivalents temps plein) sur l'année 2024 (contre 13,6 en 2023) et la masse salariale globale (intégrant la taxe sur les salaires) s'élève à 846 537 euros (en baisse de 7% par rapport à 2023).

Ce poste comptabilise également l'emploi de personnel extérieur (personnes partagées entre l'Association, l'Institut négaWatt et Dorémi), lié notamment au soutien des travaux d'études, comptable et à l'emploi d'administrateurs système (pour 45 686 euros) ;

- Les **autres achats et charges externes** représentent 20 % des charges. Elles comprennent :
 - La **sous-traitance de travaux** et le recours à des prestataires (49 704 euros), qui est en baisse par rapport à 2023. Elle est, comme en 2023, liée à la sous-traitance réalisée par l'Institut négaWatt concernant l'élaboration de l'outil MODEIRE, mais

également au recours aux services de l'Institut pour la mise en œuvre et le déploiement de la formation "S'outiller pour réussir la transition énergétique »

- Les **frais de déplacements, de restauration et de réceptions** concernant les salariés et bénévoles de négaWatt. Ils sont en baisse par rapport à 2023. Ils comprennent le remboursement des trajets des salariés (déplacement à Bruxelles pour les actions de plaidoyer européen, déplacements réguliers entre Paris et Valence pour les échanges en équipe, etc.), l'organisation d'un séminaire d'équipe salariée, plusieurs réunions des membres bénévoles, et l'organisation de l'Université négaWatt à Angers en octobre (57 116 euros, -10 %) ;
- La location de bureaux, poste en hausse, qui comprend la location de bureaux à Paris et à Valence (42 935 euros, +14 %).

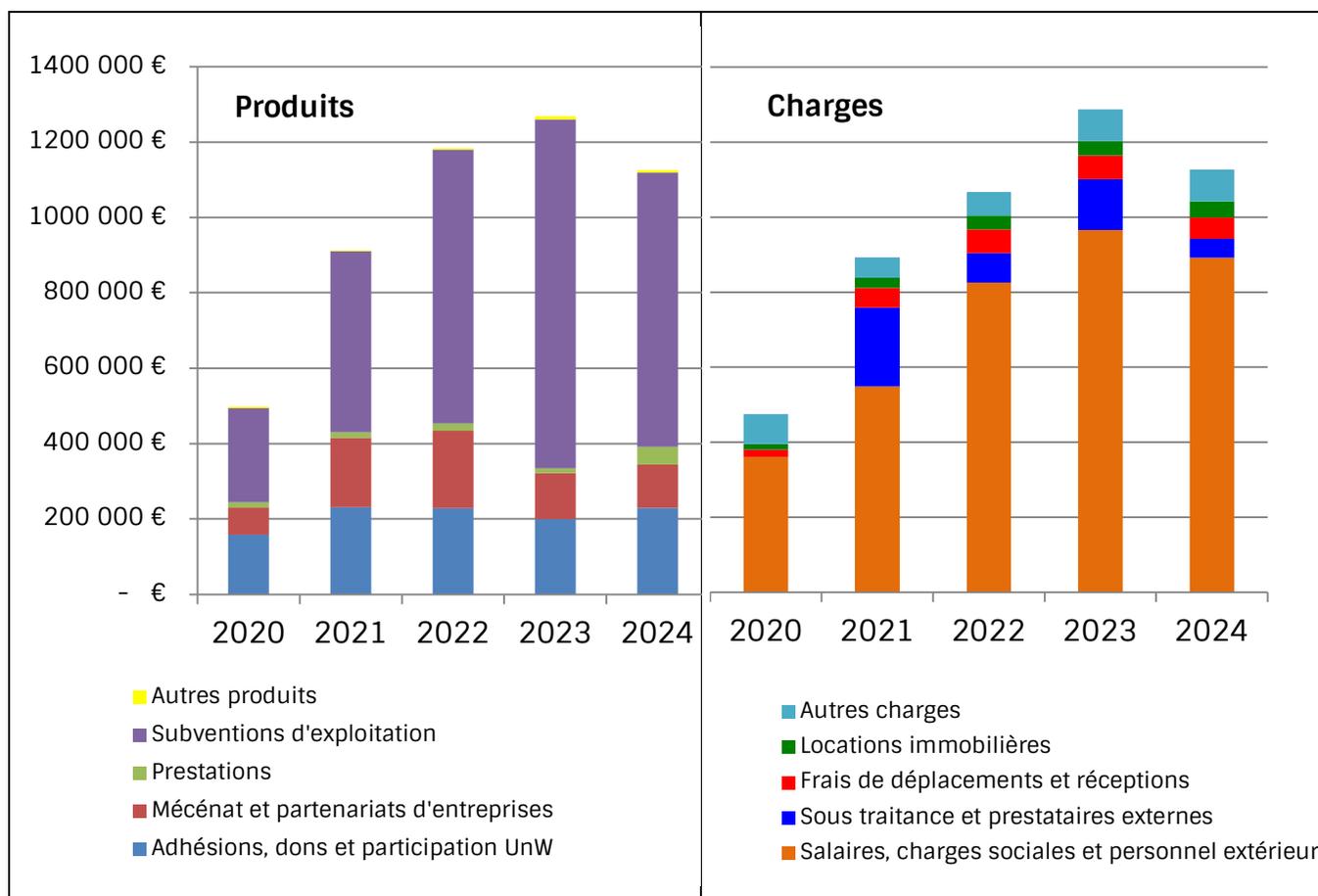
L'année 2024 voit un quasi-retour à l'équilibre financier, ce qui a été possible grâce à un engagement de chacune des parties prenantes dans son champ d'action et à des décisions structurantes.

Le résultat de l'exercice 2024 présente un déficit de -1 252 €, ce qui représente un déficit de -0,1% par rapport au volume des produits d'exploitation.

Bénévolat

En 2024, le montant du bénévolat apporté par les membres pour l'ensemble des actions de l'association a été estimé à un montant de 33 502 euros, correspondant à 2820 heures de travail.

Évolution sur les cinq dernières années

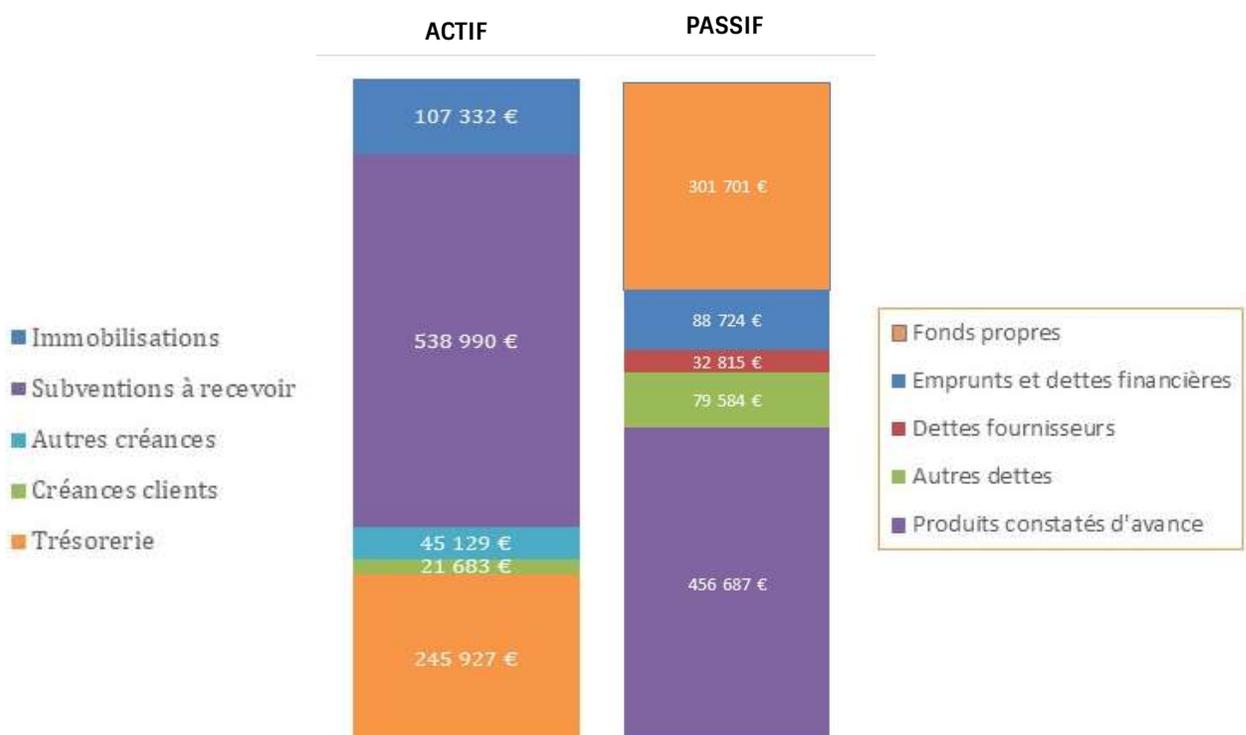


Après une année 2023 très dense sur les projets, certains se terminant, il est logique que 2024 présente un volume d'activité moindre. Cependant, comme indiqué en 2023, le modèle économique s'est fragilisé du fait de la baisse des subventions, qui a un fort impact compte tenu de leur part significative et majoritaire dans nos ressources en comparaison des ressources « privées » issues des dons, du mécénat et des adhésions.

Bilan actif-passif

Le bilan comptable constitue une photographie du patrimoine de l'association à la date de fin d'exercice. Les soldes des comptes qui constituent l'actif représentent les emplois au sens comptable (ce que l'association a fait de ses ressources) ; les soldes des comptes qui composent le passif mesurent les ressources.

Bilan au 31/12/2024



Actif

Au 31/12/2024, les **immobilisations** s'élèvent à 107 k€, elles correspondent principalement à des immobilisations financières notamment du capital de la SARL Institut négaWatt détenu intégralement par l'association (capital social de 80 000 euros).

Les parts sociales de la coopérative bancaire La NEF (75 k€) souscrites l'année dernière ont été cédées pour faire face au besoin de trésorerie.

Les créances sont majoritairement constituées de subventions notifiées mais pas encore versées (notamment des subventions pluriannuelles) ; certaines sont affectées comptablement à l'exercice 2024, d'autres aux exercices suivants.

Passif

Les **fonds associatifs**, constitués principalement des reports à nouveau des précédents exercices, s'élèvent à 301 701 € (pour 302 953 euros en 2023) et représentent 32% du montant global du bilan. La structure a contracté des prêts solidaires pour un volume de 88k€ afin de soutenir la trésorerie, besoin principalement lié à un délai entre le versement des fonds (subvention) et la remise des éléments justificatifs.

Les produits constatés d'avance constituent l'essentiel des « dettes » de l'association. Elles s'élèvent à 456 687 euros de subventions déjà notifiées mais affectées aux prochains exercices.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à un montant de 79 247 euros et correspondent au décalage de versement des cotisations en fin d'exercice.

La **trésorerie** au 31/12/2024 s'élève à 245 927 € (429 488 euros au 31/12/2023), ce qui représente environ 2 mois ½ de charges d'exploitation (pour environ 4 mois en 2023). Le niveau de trésorerie est en diminution par rapport aux années précédentes du fait de la baisse du fonds de roulement. L'association a eu recours à des prêts solidaires (pour un montant de 88 k€) pour venir renforcer son fonds de roulement. La situation financière de l'association est donc moins confortable que les années précédentes, mais la direction et le CA de l'association sont particulièrement attentif à cet enjeu.

Le bilan actif/passif net s'équilibre à 959 062 euros (pour 1 078 020 euros en 2023), en baisse de 11%